

## COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

### **COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 janvier, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD et Ludovic MÉAR, absents excusés.

Le secrétaire de séance est Marcel DETHINNE.

#### **Rénovation de l'église**

##### **Point sur l'avancement des travaux**

Compte rendu suite à la réunion du 14 janvier à 14h00.

*Pour participer financièrement aux frais des travaux : le versement de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine est possible sur [bretagne.fondation-patrimoine.org](http://bretagne.fondation-patrimoine.org) ou directement par chèque au 55 rue Charles Nungesser, CS 20116, Zone de Prat Pip Nord, 29802 BREST cedex 9. La mairie se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Nous comptons sur vous.*

**Mise en lumière de l'église :** les élus souhaitent faire appel à un maître d'œuvre pour établir un diagnostic et une étude préalable pour l'éclairage intérieur de notre édifice classé. Par délibération, ils choisissent de travailler avec Pierre COMBES, Scénographe & Muséographe.

##### **Urbanisme**

**Voirie :** Suite à l'appel d'offre, l'ouverture des plis a été réalisée le 23 décembre à 11 h00. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Après étude des devis, le conseil municipal a retenu l'entreprise Eurovia pour les travaux de voirie.

➤ A Runglas : Accord pour l'implantation d'une armoire de coupure au lieu dit « Le Douric » suite à des travaux de modification du réseau Haute Tension.

##### **Décision modificative N°2**

Une décision modificative est nécessaire pour les travaux en régie de 2019. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

#### **CCPL : modification statutaire (gemapi)**

Depuis du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la communauté de communes du Pays de Landivisiau s'est vue confier la compétence obligatoire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI). Le conseil communautaire a délibéré en vue du transfert de l'item 12 de la compétence GEMAPI. Le conseil donne son accord pour la modification statutaire.

#### **Questions diverses**

- Logement au-dessus de la salle des associations libre à compter du 7 mars prochain.
- Bois à couper sur le talus à côté du terrain de tennis, information dans le dernier bulletin, pas de retour à ce jour.

#### **Agenda**

- Du 3 au 7 février 2020 : exercice en terrain libre de la 3<sup>ème</sup> Batterie du 1<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de Marine.
- Kig Ar Farz organisé par l'APE le dimanche 26 janvier prochain.
- Trail Dargent organisé par le comité des fêtes le 9 février 2020.



Le Maire,  
Bernard MICHEL